

«Les cantons jouent un rôle décisif dans la préservation du patrimoine audiovisuel»

Depuis 1995, l'engagement en faveur de la préservation et de la mise en valeur du patrimoine audiovisuel en Suisse porte un nom connu dans la communauté spécialisée bien au-delà des frontières suisses: Memoriv. Christine Egerszegi, une grande dame de la politique suisse, préside cette association depuis 2016. Cécile Vilas, la directrice de Memoriv, demande dans l'entretien suivant avec la présidente comment elle perçoit le modèle «Memoriv» aujourd'hui et comment elle envisage le développement de l'organisation.

Au cours des 25 dernières années, les premières mesures de sauvetage des Helvetica audiovisuels, gravement menacés, ont donné naissance à une organisation bien établie, conforme à la réalité fédéraliste de la Suisse et qui, en tant que centre de compétences, contribue de manière décisive à la préservation des photographies, films, documents audio et vidéo dans tout le pays. Dès le début, le succès de ce modèle a été basé sur la mise en réseau d'un large éventail d'acteurs institutionnels et privés. Cela a permis de promouvoir la coopération avec les cantons responsables du patrimoine culturel, de mettre en commun le savoir-faire disponible dans toute la Suisse et de profiter des ressources existantes dans les cantons.

L'année de la fondation de Memoriv a également marqué le début de ta carrière au Parlement fédéral. À quel point étais-tu alors consciente que le patrimoine culturel audiovisuel était menacé et que l'absence de pratiques de conservation pouvait détruire des pans entiers de la mémoire suisse ?

À l'époque, j'étais responsable de la culture au sein du Conseil communal de Melligen, une petite ville argovienne à laquelle les Habsbourg ont octroyé des droits municipaux en 1296. La préservation des écrits, des images et plus tard des photographies y a toujours joué un rôle important. Grâce à des archives photographiques qui ont été conservées à un stade précoce, il est facile de retracer l'évolution de la ville au cours des 150 dernières années. Cependant, je suis arrivée au Conseil national en tant que députée au Grand Conseil engagée dans les questions sociales et éducatives; lorsque je suis entrée en fonction, je n'avais que peu de liens avec la pratique de conservation de la Confédération.



Christine Egerszegi
Présidente de Memoriv



Cécile Vilas
Directrice de Memoriv

Memoriv a été délibérément fondée il y a 25 ans comme un réseau qui collecte, traite et transmet les connaissances en matière de conservation audiovisuelle. Memoriv est le pivot qui rassemble le savoir-faire des différents partenaires. C'est une approche typiquement suisse! Comment juges-tu ce modèle ?

Comment envisages-tu le développement futur de Memoriv ?

Un réseau a l'avantage de permettre l'entretien du savoir-faire par des centres de compétences spécialisés. Memoriv veille à ce que les connaissances nécessaires en matière de préservation soient acquises, utilisées et développées, promeut des projets et s'implique dans le domaine de la formation initiale et continue. Toutefois, avec la numérisation et les investissements nécessaires dans les infrastructures, le regroupement des compétences au sein même du Secrétariat général devient de plus en plus important.

Grâce au réseau Memoriv, plus d'un million de documents audiovisuels ont été sauvegardés en 25 ans. Cela est également possible grâce au soutien financier – subsidiaire – de Memoriv. Quelle est l'importance de cet aspect à tes yeux ?

Ce financement de départ est un facteur décisif pour la préservation, la valorisation et l'utilisation généralisée du patrimoine audiovisuel en Suisse. L'offre d'un cofinancement substantiel est importante pour motiver les différents échelons politiques, mais aussi les organisations publiques et privées, à s'y engager également.

En tant que femme politique, comment évalues-tu la nécessité de pratiquer la «culture de la mémoire», ou de mener une «politique de la mémoire»? Dans le domaine audiovisuel – avec la fondation de Memoriv – il est devenu évident qu'un certain degré de pilotage est essentiel.

En tant que musicienne, je suis convaincue que «ce n'est pas la partition qui fait la musique, mais les notes qui résonnent». En d'autres termes: les politiciens approuvent le cadre financier, l'administration fixe les fondements du contenu dans des conventions de prestations. Mais le plus important est le travail des spécialistes qui utilisent l'argent et remplissent les conditions requises. Ils sont activement engagés dans la préservation, la valorisation et une large utilisation du patrimoine audiovisuel. Ils communiquent sur son importance, établissent des normes, promeuvent des projets et identifient le besoin de soutien financier nécessaire.

Ils ont la compétence pour bâtir une culture de la mémoire avec leurs réseaux et ont besoin des ressources nécessaires pour le faire. C'est à cela que doit travailler le Comité directeur.

La politique n'a pas cette connaissance. C'est pourquoi je réagis de manière critique lorsqu'elle est censée « piloter » la culture de la mémoire.

Lorsque Memoriav a été fondée, les supports audiovisuels analogiques étaient encore au cœur des préoccupations. Entre-temps, les compétences numériques ont fait leur entrée chez Memoriav depuis longtemps, mais le développement se poursuit à un rythme effréné. Le paysage de la mémoire numérique devient de plus en plus complexe et l'audiovisuel est partout. Quel rôle vois-tu pour Memoriav dans ce contexte ?

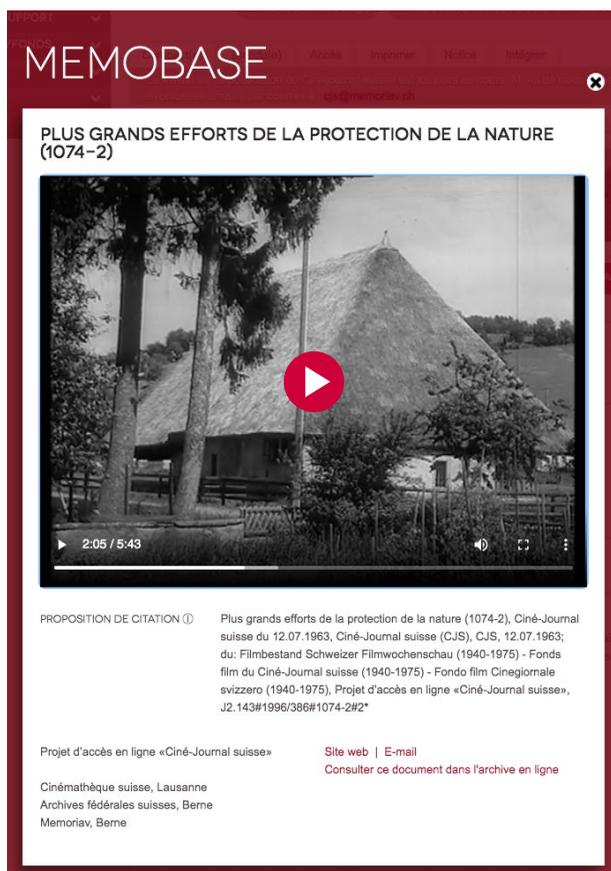
La numérisation crée les conditions d'accès aux sources historiques pour la science et la recherche, mais aussi pour de larges pans de la population. Le grand défi réside dans la possibilité de trouver et de mettre en réseau les métadonnées et les fonds. En tant que centre de compétences, nous avons fait de grands progrès dans ce domaine avec la mise en place et l'expansion actuelle de Memobase. Il est clair pour nous que cette évolution doit se poursuivre. C'est pourquoi la coopération avec des partenaires tels que la Bibliothèque universitaire de Bâle est très importante pour nous.

Pour Memoriav, c'est aussi une tâche permanente que de positionner sans cesse l'audiovisuel comme un bien culturel dans des cercles plus larges, de le mettre en valeur et de faire comprendre cette mission aux milieux politiques, également dans les cantons. Comment évalues-tu le projet pilote de Memoriav sur les inventaires audiovisuels dans les cantons du Valais et d'Argovie ?

C'est un projet très important pour Memoriav, et il est essentiel pour nous de gagner progressivement la participation de tous les cantons. Ces derniers jouent un rôle crucial dans la préservation du patrimoine audiovisuel. Ils sont plus proches de nombreuses sources et sont conscients de leur importance pour leur population. Grâce à Memoriav, les informations sur les fonds peuvent être rassemblées de manière centralisée et toute la richesse du patrimoine audiovisuel de la Suisse peut être rendue accessible.

«Memobase est une grande opportunité pour nous, une étape décisive pour l'avenir.»

Grâce à son portail en ligne Memobase, Memoriav améliore l'accès au patrimoine audiovisuel de la Suisse. Pour l'instant, il reflète les projets soutenus par Memoriav, mais à partir de cette année, memobase.ch sera continuellement développé en tant qu'« agrégateur » afin de fournir un accès central au patrimoine audiovisuel de la Suisse. Que signifie ce projet à tes yeux ?



MEMOBASE

PLUS GRANDS EFFORTS DE LA PROTECTION DE LA NATURE (1074-2)

2:05 / 5:43

PROPOSITION DE CITATION ⓘ Plus grands efforts de la protection de la nature (1074-2), Ciné-Journal suisse du 12.07.1963, Ciné-Journal suisse (CJS), CJS, 12.07.1963; du: Filmbestand Schweizer Filmwohenschau (1940-1975) - Fonds film du Ciné-Journal suisse (1940-1975) - Fondo film Cinegiornale svizzero (1940-1975), Projet d'accès en ligne «Ciné-Journal suisse», J2.143#1996/386#1074-2#2*

Projet d'accès en ligne «Ciné-Journal suisse» Site web | E-mail
Consulter ce document dans l'archive en ligne

Cinémathèque suisse, Lausanne
Archives fédérales suisses, Berne
Memoriav, Berne

Disponible en ligne sur Memobase. Le sujet du Ciné-Journal suisse du 12 juillet 1963. Photo: <https://memobase.ch>

Memobase est une grande opportunité pour nous, une étape décisive pour l'avenir. Le Parlement a donné le mandat pour cette plateforme numérique dans un arrêté fédéral en 2009 déjà, et nous l'avons continuellement développée. Nous sommes convaincus que cet accès facilité au patrimoine audiovisuel apportera beaucoup aux milieux scientifiques ainsi qu'au grand public, et qu'il rendra notre histoire encore plus vivante. Mais c'est aussi une aventure coûteuse qui nous confronte constamment à de nouveaux défis.

Quels autres vœux formules-tu pour l'avenir de Memoriav ?

J'espère que Memoriav consolidera son statut de centre de compétences reconnu pour le patrimoine audiovisuel, qu'elle deviendra un lieu où tous les fils des questions concernant la préservation, la valorisation et l'utilisation se rejoignent, un lieu où s'adresser pour obtenir conseils et informations pour préparer et soutenir des projets, et enfin un lieu qui facilite l'accès à ce riche patrimoine culturel grâce aux nouvelles technologies et aux canaux en réseau. Mais j'espère aussi que nous réussirons à convaincre nos bailleurs que le travail effectué avec beaucoup d'engagement par les collaboratrices et collaborateurs ne peut être réalisé qu'avec un financement approprié. Que Memoriav porte le passé vers l'avenir en son et en image avec confiance!